

APPT asbl 27, rue Jean-Baptiste Esch L-1473 Luxembourg Téléphone : (+352) 26.38.99.29

> www.transparency.lu info@transparency.lu

The press review

16-30 September 2014

Prepared by Transparency International Luxembourg

Disclaimer

Cette revue de presse est compilée par Transparency International Luxembourg. Les idées et opinions exprimées dans les articles cités sont fournis à titre d'information uniquement et ne représentent pas les idées et opinions de Transparency International Luxembourg, qui s'en distance formellement. La véracité et l'exactitude des documents repris ou cités dans cette revue de presse n'a pas été confirmée par Transparency International Luxembourg. Pour toutes questions concernant ce service, nous vous prions de bien vouloir contacter notre bureau au numéro de téléphone 26 38 99 29 ou par e-mail au secretariat@transparency.lu.

Information importante « hotline anti-corruption »

Nous vous rappelons que nous avons mis en place une « hotline » qui permet d'obtenir aide et assistance gratuite pour les particuliers pour tout fait constitutif de corruption au sens large ou de trafic d'influence (en tant que victime ou de témoin).

Vous pouvez nous joindre à cet effet par téléphone au numéro 26 38 99 29, par email <u>info@transparency.lu</u> ou alors directement en nos bureaux situés au 11C, Bd. Joseph II, Luxembourg.

NATIONAL NEWS



16 septembre 2014 12:16; Act: 16.09.2014 13:24

La police sera soumise à deux formes d'audit

LUXEMBOURG - Étienne Schneider a officialisé ce mardi la mise en place d'une nouvelle direction au sein de l'institution. Une analyse interne et une analyse externe seront effectuées.



Philippe Schrantz va remplacer Romain Nettgen qui part en pension en février 2015. (photo: Editpress)

Le coup de balais annoncé par Etienne Schneider, au sein de la police au mois de juin dernier, aura bien lieu. Mardi, en commission parlementaire, le ministre de la Sécurité intérieure a confirmé l'arrivée de nouvelles têtes pour diriger l'administration, en proie à un malaise. Philippe Schrantz prendra ainsi le poste de directeur général de la police. Il sera secondé par Donat Donven, directeur général adjoint. Le poste de directeur de la police judiciaire sera lui occupé par Jeff Neuens,

tandis que celui de directeur de l'Inspection générale de la la police sera occupé par Monique Stirn.

Philippe Schrantz

Âgé de 46 ans, Philippe Schrantz a été chef du personnel de la police, puis des CFL. À la police, il va remplacer Romain Nettgen, actuel directeur général de la police, envoyé d'office à la retraite en février 2015.

Comme annoncé, la police fera également l'objet d'un audit. Mais au lieu d'une simple procédure, le ministre a indiqué que l'ensemble des services feraient l'objet à la fois d'un audit interne - réalisé par l'inspection générale de la police - et d'un audit externe. Ce dernier devrait ainsi s'étaler sur une période de six mois. Les conclusions de deux analyses étant attendues pour l'automne 2015, date à laquelle des projets de loi devraient être déposés à la Chambre. De nouveaux textes de loi destinés à améliorer le fonctionnement général de l'administration. Une méthode approuvée par l'ensemble des députés présents à la commission de la Force publique.

(Jmh/L'essentiel)

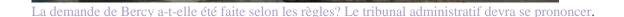
paperjam.lu

Échange d'informations

Le clan Barre dans le viseur du fisc

22.09.2014 20:36 (Mise à jour: Aujourd'hui 09:15)

Par Véronique Poujol



La veuve d'un ancien Premier ministre français et ses deux enfants, tous résidents en Suisse, tentent d'empêcher la transmission d'informations fiscales de Luxembourg vers la France. L'affaire a été plaidée ce lundi selon la procédure d'urgence devant le tribunal administratif.

Eve Barre, la veuve de l'ancien Premier ministre Raymond Barre, décédé en 2007, et la société luxembourgeoise constituée il y a deux ans par leurs deux enfants Olivier (59 ans) et Nicolas (53 ans), ont engagé un recours devant le tribunal administratif pour s'opposer à la transmission d'informations qui ont été réclamées par le fisc français à l'Administration des contributions directes (ACD). Cette dernière a accepté l'échange, estimant que les conditions de la coopération administrative étaient réunies.

Le recours a été plaidé ce lundi après-midi, devant les juges, dans le cadre de la procédure accélérée.

Peu d'informations ont filtré à l'audience publique, puisque la procédure écrite prévaut devant les juridictions administratives.

On a toutefois pu y apprendre que l'ACD a dit oui le 19 mai dernier à une demande d'échange de renseignements en provenance de l'administration française, mais qu'Eve Barre et la société luxembourgeoise ONB Invest, dans laquelle on retrouve ses deux fîls, s'y sont opposés en déposant un recours en annulation de la décision devant les juges administratifs.

Des doutes sur la compétence de l'autorité française requérante

L'avocat André Lutgen, qui est passé maître dans ce type d'affaires et qui est parvenu à faire retoquer pas mal de demandes d'échanges d'informations en raison de leur manque de base légale, s'est interrogé lundi à l'audience sur la qualité et la compétence de l'autorité requérante française.

Car celui qui a signé la demande n'est pas l'attaché fiscal Remy Verneau, l'homme de Bercy qui habituellement fait la traque depuis l'ambassade de France à Bruxelles aux exilés fiscaux et aux prétendus fraudeurs des impôts. La demande officielle des autorités françaises est ainsi

signée par un certain Cyril Alidor qui, d'après le site de l'ambassade de France à Luxembourg, serait un «adjoint de l'attaché», dépendant du ministère du Budget.

Propriété dans le sud de la France

«C'est un peu comme si la greffière du juge Van Ruymbecke signait les demandes d'entraide en matière pénale», a déploré Me Lutgen en contestant la validité de la procédure administrative. «Ce n'est pas histoire de gagner du temps» que ses clients ont engagé un recours administratif contre la levée du secret bancaire, mais pour que la justice administrative reste «droite dans ses bottes» et fasse respecter la procédure.

Le contentieux entre le fisc français et le «clan» Barre porte sur la vente d'une propriété de l'ancien Premier ministre français dans le sud de la France. Bercy soutient que la veuve de Raymond Barre a fait une donation à ses deux enfants (et réclame donc les taxes en conséquence), alors que ces derniers prétendent avoir acheté la maison et l'avoir placée dans une société luxembourgeoise du nom d'ONB Invest, qui est aussi au cœur de la procédure devant le tribunal administratif.

Rien n'a filtré à l'audience pour savoir si cette structure a profité du régime d'imposition ou plutôt de non-imposition inscrit dans la convention bilatérale existant entre Paris et Luxembourg, qui prévalait pour les biens immobiliers situés dans l'Hexagone et détenus par les entités au Grand-Duché. Le texte a d'ailleurs fait l'objet d'un toilettage récent pour mettre fin aux situations de non-imposition.

Rien d'une officine secrète

Constituée le 16 novembre 2012, la société anonyme ONB Invest n'a rien d'une officine secrète des fils de Raymond Barre. Nicolas et Olivier, qui indiquaient à la constitution de la société de participations une adresse à Genève, y apparaissent ouvertement comme les deux actionnaires uniques, et siègent dans le conseil d'administration aux côtés d'un fiscaliste juriste. De plus, la comptabilité est à jour.

Le bilan 2013 renseigne d'une participation dans Eurl Les Dauphins en France, société qui s'est vu accorder un prêt de 7,619 millions d'euros, lequel prêt avait généré l'année dernière des intérêts de 59.574 euros (taux Euribor à 12 mois augmenté de 0,5%). Une «avance sans intérêt» a été accordée à la structure luxembourgeoise par ses actionnaires pour un montant de 7,565 millions d'euros.

Les comptes ONB Invest signalent en outre le paiement de l'impôt sur le revenu des collectivités (5.500,79 euros) et de l'impôt commercial communal (1.759,50 euros).

Olivier Barre, 59 ans, fut directeur puis président de KBL France. Le fils aîné de Raymond Barre et la filiale française de la KBL avaient été épinglés en 2004 par l'Autorité des marchés financiers en France (AMF) pour infraction à la réglementation financière.

Olivier Barre avait été personnellement mis en cause, selon la presse financière de l'époque, pour ne pas avoir exercé en 2000 et 2002 ses fonctions avec «diligence» et «loyauté», mais la sanction du gendarme français des marchés financiers fut retoquée par le Conseil d'État en 2006. L'amende qui lui fut infligée fut ramenée de 800.000 à 30.000 euros et, de plus, l'AMF fut condamnée à lui payer les frais d'instance (5.000 euros).



AFFAIRE «MEDICOLEAK»

24 septembre 2014 07:58; Act: 24.09.2014 09:19

Sven Clement fait face à la justice ce mercredi

LUXEMBOURG - Le président du Piratepartei est soupçonné d'être à l'origine du scandale «Medicoleak». Accusé de «vol, vol qualifié et accès frauduleux à un système de données», il est entendu ce mercredi matin.



Sven Clement est soupçonné d'être le «leaker» interviewé par L'essentiel de manière anonyme en janvier 2012. (photo: Editpress)

Il y a maintenant plus de deux ans, le Luxembourg a subi l'une des plus grandes fuites de données connue dans le pays. Un inconnu avait pris connaissance de la base de données du «service médico-sportif» du ministère des Sports où étaient stockées des informations médicales sur près de 49 000 athlètes. Une intrusion qui avait révélé des failles de sécurité flagrantes.

«Je n'ai rien hacké, il s'agissait d'un leak, d'une faille. J'ai trouvé le mot de passe. Imaginez-vous par exemple que Monsieur le ministre gare sa Rolls Royce devant la gare, qu'il laisse la porte ouverte et les clés sur le contact», se justifiait ainsi le leaker, interviewé par *L'essentiel* en janvier 2012.

Quelques semaines plus tard, le gouvernement avait décidé de déposer plainte. Quelques mois plus tard, les recherches avaient mis en cause Sven Clement, président du Piratepartei, ainsi qu'un employé du Circl (le service de sécurité informatique du pays). Depuis, les accusations qui pesaient sur ce dernier ont été abandonnées. Sven Clement se retrouve donc désormais seul face à la justice. Il doit répondre à ces accusations ce mercredi, à 9h, au tribunal d'arrondissement de Luxembourg. Accusé de «vol, vol qualifié et accès frauduleux à un système de données», il risquerait selon lui, jusqu'à 10 ans de prison.

Landsbanki: Yvette Hamilius témoin assisté

23.09.2014 22:33

Par Véronique Poujol

juge d'instruction français Renaud van Ruymbeke a bouclé son enquête pour escroquerie présumée de la banque Landsbanki Luxembourg. Il a procédé à 10 inculpations et placé trois personnes comme témoins assistés, dont l'avocate Yvette Hamilius, liquidatrice de la banque.



Cela se complique encore pour Yvette Hamilius dans le dossier Landsbanki. (Photo :Jessica Theis/archives)

Neuf personnes physiques, pour l'essentiel d'anciens cadres et apporteurs d'affaires de Landsbanki Luxembourg et la banque elle-même, sont désormais mises en examen à Paris pour escroquerie par le juge d'instruction Renaud van Ruymbeke. Le magistrat a délivré lundi 22 septembre un «avis à partie» pour leur signifier que son enquête était terminée.

«L'information me paraît terminée (et) l'ordonnance de règlement pourra être rendue (...) au regard des réquisitions du ministère public et les observations qui m'auront été adressées», écrit Renaud van Ruymbeke dans un «avis à partie» daté du 22 septembre dernier dont Paperjam.lu a pris connaissance.

La deuxième fortune islandaise mise en cause

C'est donc la fin d'une enquête qui avait été ouverte en 2009 où le juge d'instruction n'a pas hésité à aller tout en haut de l'organigramme de la banque islandaise puisque le dixième inculpé n'est autre que Bjorgolfur Gudmundsson, présenté comme la deuxième fortune d'Islande et dont le nom, avant la faillite de la banque en 2008, figurait sur la liste des fortunes de Forbes. Il fut aussi le patron du club de football anglais West Ham United.

Le magistrat français a donc élargi sa liste des mises en examen à neuf personnes physiques (en plus de la banque, personne morale, donc). Six sont venues s'ajouter aux quatre premières inculpations remontant à 2011 et janvier 2014.

La banque luxembourgeoise avait été la première «victime» du juge d'instruction qui l'avait mise en examen en 2011 pour escroquerie et défaut d'agrément. Le juge l'avait placée sous contrôle judiciaire avec obligation de verser une caution de 50 millions d'euros, un montant record en France.

La liste des mis en examens

Voici les noms dans l'ordre de passage des neuf personnes mises en examen: Vincent Failly, banquier; Morton Juul Nielsen, conseiller financier; Olle Lindsfors, cadre de banque résidant à Luxembourg; Torben Bjerregaard Jensen, conseiller en investissement; Thomas Nielsen, employé de banque; Pascal Marcerou, gérant d'hôtel; Gunner Thoroddsen, avocat; Robert Anthony, conseiller financier et Bjorgolfur Gudmundsson.

Le juge d'instruction a également indiqué dans son avis adressé aux 96 parties civiles, victimes de la faillite de la banque en 2008, avoir placé trois personnes comme témoins assistés, ce qui représente un statut intermédiaire entre celui de mis en examen et celui du simple témoin.

Deux notaires, une avocate, témoins assistés

Il s'agit de deux notaires français Renaud Aral et Jean-Jacques Hermant et de l'avocate luxembourgeoise, liquidatrice de Landsbanki, Me Yvette Hamilius.

Une information judiciaire sur des prêts hypothécaires accordés avant la crise financière islandaise de 2008 avait été ouverte en 2009 en France, après des plaintes de particuliers victimes de ce produit financier controversé, parmi lesquels le chanteur Enrico Macias.

En manque de liquidités, la Landsbanki avait proposé, via sa filiale au Luxembourg de 2006 à 2008, à des particuliers d'hypothéquer leur maison en contrepartie de prêts avantageux. Le montage impliquait que l'emprunteur reçoive une partie de la somme en liquide, tandis que la banque réinvestissait le reste sur les marchés. La valeur de ce portefeuille devait grossir au point de couvrir l'intégralité de l'emprunt, qui n'était remboursable qu'à son terme.

La faillite de la banque en 2008 a fait s'effondrer le complexe mécano, poussant la liquidatrice à réclamer le remboursement des sommes prêtées.

En juillet dernier, à la suite d'une plainte d'un collectif de victimes de la banque, la chambre du conseil de la Cour d'appel s'est prononcée contre un non-lieu et demande l'ouverture d'une enquête pour blanchiment, faux bilans et association de malfaiteurs, visant entre autres la liquidatrice de Landsbanki Luxembourg ainsi que les anciens dirigeants de la banque.

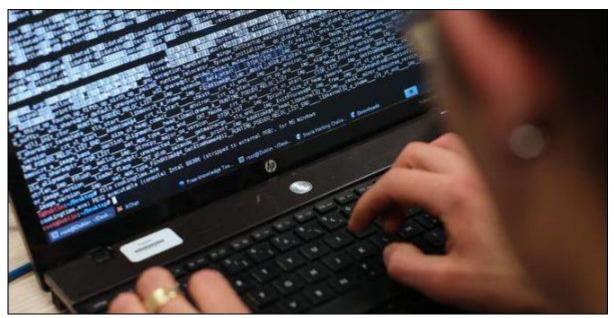


Parteien in Luxemburg

26. September 2014 09:46; Akt: 26.09.2014 13:01

Mehr Schutz für Whistleblower?Mehr Schutz für Whistleblower?

Wie soll Luxemburg mit Whistleblowern umgehen? Werden sie ausreichend geschützt? Die Parteien haben unterschiedliche Meinungen. Die Frage wurde erneut wegen des Medicoleak-Prozesses aktuell.



Medicoleak hat für die Luxemburger Politik nichts mit Whistleblowing zu tun. (Bild:AFP/Symbolfoto)

Medicoleak hat für die Luxemburger Politik nichts mit Whistleblowing zu tun. (Bild: AFP/Symbolfoto)

Laut Transparency International bleiben beim Schutz von Whistleblowern die meisten EU-Länder hinter internationalen Standards zurück. Das ergab ein Bericht der Organisation über Whistleblowing in Europa im vergangenen Jahr. In dem Bericht wurden die rechtlichen Rahmenbedingungen für Whistleblower in 27 EU-Mitgliedstaaten beurteilt, darunter Luxemburg.

Uns wird in dem Bericht neben Großbritannien, Rumänien und Slowenien ein guter Schutz bescheinigt. Hierzulande genießen laut dem Bericht allerdings nur Beamte Schutz vor arbeitsrechtlichen Folgen. Sie können sich bei einem Verdacht anders als Privatbeschäftigte direkt an die Staatsanwaltschaft wenden.

Enge Verstrickungen

Wegen seiner 'kleinen' Größe sei das Land jahrelang auch ohne entsprechene Gesetzgebung ausgekommen. Erst durch die Reform des Beamtenrechts 2011 habe sich die Situation verbessert, heißt es in dem Bericht weiter. Allerdings täte sich Luxemburg mit dem Wort "Whistleblowing" (Tippgeben) schwer. Es gelte eher als Denunziation. Transparency International begründet dies mit der engen Verstrickung zwischen Politik und Wirtschaft.

Als Privatperson mit brisanten oder geschäftsschädigenden Informationen in Luxemburg an die Öffentlichkeit zu gehen, ist, anders als bei den Beamten, nicht ohne Risiko: Ängste vor Mobbing, Einschüchterungen bis hin zu und Kündigung und Gerichtsverfahren sind berechtigt.

Die Frage nach dem Schutz von Whistleblowern wurde diese Woche erneut im Zusammenhang mit dem Prozess in der Affäre Médicoleak aktuell. Vor Gericht steht Piratepartei-Gründer Sven Clement.

DP sieht keinen zusätzlichen Handlungsbedarf

Tageblatt.lu hat bei einigen luxemburgischen Parteien nachgefragt, was sie von einem größeren Schutz für Whistleblower - wie es die Piraten fordern - halten. Bei den Parteien gibt es unterschiedliche Meinungen.

Eugène Berger, DP-Fraktionschef: "Wir haben bereits ein Gesetz von 2011, das Whistleblower schützt." Der Abgeordnete und DP-Fraktionschef sieht keinen zusätzlichen Handlungsbedarf, auch weil jenes Gesetz von 2011 noch recht neu sei. Guter Datenschutz sei oberstes Ziel, betont Berger gegenüber Tageblatt.lu. Es dürfen keine Sicherheitslücken bei staatlichen Datenbanken existieren.

Déi Gréng : "Keine Verbindung mit Medicoleak"

Dan Michels, Fraktionssekretär von "Déi Gréng": "Prinzipiell sind die Grünen für einen Schutz von Whistleblowern". Allerdings möchte Michels seine Aussagen losgelöst von der Medicoleaks-Affäre um Sven Clement sehen. Dazu müsse man die Dossiers im Detail kennen.

Beim gesetzlichen Schutz von Whistleblowern müsse man allerdings darauf achten, keinen Missbrauch zu betreiben. Speziell für Luxemburg sei der Schutz von Whistleblowern schwierig, da es sich um ein kleines Land handele in dem jeder jeden kenne. Dadurch sei die Neutralität, die das Gesetz einem Whistleblower garantiere, in der Praxis schwer durchzuführen.

Déi Lénk: "Prinzipieller Schutz"

"Whistleblower müssen geschützt werden und wenn nötig das Asylrecht bekommen (z.B. Edward Snowden)," sagt David Wagner von Déi Lénk. "Ob Herr Clement als Whistleblower zu betrachten ist, sei hingestellt. Deswegen möchten wir prinzipiell die Frage des Schutzes der Whistleblower von der sogenannten Medico-Leaks-Affäre trennen," unterstreicht Wagner.

Am späten Freitagmorgen antwortete Claude Haagen (LSAP) auf unsere Anfrage vom Donnerstagmorgen: "Im Wahlprogramm der LSAP haben wir uns zu dieser Thematik nicht ausgesprochen. Wir sind aber der Meinung, dass eine adequate Gesetzgebung zu dieser Problematik wichtig ist." Intern werde das Thema "Whistleblower" in den LSAP-Arbeitsgruppen diskutiert.

Von der CSV lag uns bislang keine Antwort vor.

(er/fo/Tageblatt.lu)

INTERNATIONAL/REGIONAL NEWS

Transparency appelle le G20 à « démasquer les corrompus »

Le Monde.fr | 19.09.2014 à 08h34 | Par Anne Michel



Le sujet de la publication de l'identité des bénéficiaires réels des trusts et autres sociétés écrans devrait être discuté à Cairns, en Australie, dimanche 21 septembre, au deuxième jour d'un sommet des ministres des finances du G20. | REUTERS/DOMINIC EBENBICHLER

Le sujet de la publication de l'identité des bénéficiaires réels des trusts et autres sociétés écrans devrait être discuté à Cairns, en Australie, dimanche 21 septembre, au deuxième jour d'un sommet des ministres des finances du G20.

Les dirigeants du G20 - le club des vingt pays les plus puissants de la planète - sauteront-ils le pas, en rendant obligatoire la publication de l'identité des bénéficiaires réels des trusts et autres sociétés écrans au Luxembourg, au Liechtenstein, à Jersey et autres centres financiers offshore ?

Ce sujet éminemment politique devrait être discuté à Cairns, en Australie, dimanche 21 septembre, au deuxième jour d'un sommet des ministres des finances du G20 très largement consacré à la panne de croissance mondiale.

Le secret dont jouissent statutairement ces entités opaques, qui sont des vecteurs privilégiés de blanchiment d'argent, est perçu comme une condition essentielle au succès de l'offensive politique internationale contre la fraude et l'évasion fiscales, engagée depuis la crise financière de 2008.

Afin de sensibiliser l'opinion à cette question qu'elle estime d'intérêt public, Transparency a lancé, jeudi 18 septembre, sur son site, une pétition mondiale dénommée « Unmaskthecorrupt.com » (démasquer la corruption.com) exhortant le G 20 à « passer aux actes ».

« Il est grand temps d'empêcher les corrompus de dissimuler leur identité et leurs activités illégales, écrit Transparency, alors que la décision politique sur de tels registres est loin d'être acquise. Des responsables publics et des hommes d'affaires corrompus parviennent aujourd'hui encore à jouir en toute impunité des fonds issus de la corruption grâce au recours aux sociétés écrans. Aidez-nous à les démasquer en réclamant la création de registres publics recensant ces sociétés ».

ACCORD DE PRINCIPE EN 2013

Un accord de principe politique avait été trouvé en 2013, entre membres du G8 - donc dans le cadre d'une formation resserrée -, pour élaborer un registre mondial des trusts.

La nécessité d'aller de l'avant, sur fond de grands scandales fiscaux internationaux, l'avait alors emporté sur les réticences du Royaume-Uni face à un tel coup de projecteur sur ses propres territoires offshore et leurs centaines de milliers de trusts (lles vierges, lles Caïman etc.). Mais il restait à transformer l'accord en décision, et surtout, à convaincre le reste du G20.

Lire aussi : Le sommet du G20, une occasion d'avancer dans la lutte contre l'évasion fiscale (en édition abonnés)

- « Il faut ouvrir cette digue. Lever l'anonymat. Tant que ces boîtes noires existeront, le combat contre la fraude et l'évasion fiscales manquera son objectif », estime le président de la branche française de l'ONG anti-corruption Transparency International, Daniel Lebègue, qui fut notamment directeur du Trésor.
- « L'opacité des trusts, argumente-t-il, constitue le premier obstacle à l'échange effectif d'informations entre pays [sur les contribuables] et à l'efficacité de la coopération internationale contre la fraude et l'évasion fiscales





The rollback of transparency

23.09.14 @ 09:07

By Xavier Sol and Ana Colovic

BRUSSELS - Transparency, once a 'conditio sine qua non' for democracy and good governance, is suffering a clear backlash in Europe.

In a post-Occupy, post-Wikileaks world, transparency has nestled in the public consciousness. Outraged by the abuses of power, people took to the streets demanding more say in decisions influencing their lives and more accountability by political leaders. People demanded better representation and they knew transparency was crucial to get it.

Yet at the same time we are witnessing a silent backlash against participation and transparency. Citizens are being surreptitiously pushed back from control over public life.

It could be seen very clearly during the economic crisis when, despite protests against austerity measures day after day, the EU and individual governments were pushing through with unpopular austerity measures.

Increasingly crucial economic decisions are being made by a narrow group of decision-makers including the Troika, members of the European Council, bankers and economic experts, while the European Parliament and its national counterparts were largely marginalised.

Another symbolic example is the total emasculation of the "European Citizen Initiative" - a tool launched with fanfare at the beginning of this year and meant to give Europeans the ability to alter legislation if a sufficient number of them (a million) gathers behind the cause.

And yet earlier this month a citizen initiative to give Europeans a say in the Transatlantic Trade Investment Partnership(TTIP) was struck down by the Commission on questionable legal grounds.

Despite the "citizen initiative" being one of the main arguments EU institutions would invoke to prove their openness to citizens, the Commission seems to reserve a right to decide on which issues citizens can speak.

The EU's bank kicks back

When it comes to European public investment banks, we fear the same dynamics are taking root in the way public money is spent. The European Investment Bank's (EIB) draft for a new transparency policy is a major setback from what has been gained since we first started campaigning for the bank to be more open.

Instead of bringing further improvements, the current draft would mean a major step backwards.

Among other things, the bank is proposing a significant expansion of its existing exemptions on information disclosure - going beyond what is requested by EU legislation. As a result, EU citizens would be unable to access most EIB internal documents, even if they were of public interest.

The EIB is already ranked as "poor" in the 2013 International Aid Transparency Initiative. If the policy is adopted as it currently stands, it would turn the EIB into one of the world's most secretive financial institutions.

This is happening despite earlier commitments to greater transparency and accountability to EU citizens made by the bank when it benefited from a capital increase in 2013.

And in spite of the European Parliament repeatedly calling on the EIB to increase the transparency of its operations and to make more information available.

This planned decrease in transparency comes as the institution is gearing up to play a core role in a pro-growth strategy prepared by the new European Commission run by Jean-Claude Juncker. The strategy involves the generation of an extra €300 billion in new investments into the European economy.

It seems that EU leaders are willing to pour more public money into another debatable growth package without allowing public oversight, let alone a voice for EU citizens.

But citizen groups and NGOs have increasingly beefed up their capacity to monitor and pressure public institutions.

Over the past years, awareness about the EIB and its operations has grown among the European media and the public, not in the least because of NGO efforts. With more money being pushed through the EIB, more eyes will be watching the bank. There can be no other direction but towards transparency.

Xavier Sol is director of Counter Balance. Ana Colovic is Bankwatch EIB coordinator



Germany's dire record on protecting whistleblowers

Germany has some of the least effective protection for whistleblowers in the G20, new research has revealed. Despite good intentions in the coalition contract, the Merkel government remains apathetic.



Brigitte Heinisch made legal history. Or at least she should have done. In 2000, the then 39-year-old care-worker took a job in a Berlin home run by the city-owned company Vivantes. She was confronted with horrifying conditions: chronically under-staffed, the home allowed its under-trained workers to tie residents to beds, leave them in their own feces for hours, or falsely file documents showing treatment had been carried out when it hadn't.

Heinisch filed a criminal complaint against Vivantes in 2004, and was sacked for her trouble. Her dismissal was upheld by three different courts in Germany before the battle ended up at the European Court of Human Rights, who in 2011 found that Heinisch's right to free speech had been violated. In the end, the Berlin labor court reviewed its decision and Heinisch was awarded 90,000 euros (\$116,000) in compensation.

Now a similar case is working its way through the German courts - paramedic Sascha Lex is contesting his dismissal for drawing attention to unhygienic conditions and poor maintenance of the ambulances he worked in. He claimed the lack of proper equipment led to the death of a premature baby.

The case has raised the hackles of whistleblowing campaigners. "He would have been automatically protected if Germany had a whistleblower law that complied with international standards," said whistleblowing activist Mark Worth. "Instead, he has to hope for the best in the courts, which has set subjective standards for whether a person should be protected from retaliation if he or she exposes wrongdoing."

'Closer to Saudi Arabia than the US'



Brigitte Heinisch ended up winning her lengthy legal battle

Worth is co-author of an international report published in early September, which showed that German whistleblowers are still among the most vulnerable in the G20. Despite broad political support for major whistleblowers like Edward Snowden, Germany's own record remains weak.

The report, which pooled researchers from Blueprint for Free Speech, Melbourne and Griffith Universities, and Transparency International Australia, made a whistleblower league table of the G20 nations according to a number of different criteria. These ranged from the legal definitions of whistleblowing, to the level of protection, to confidentiality, to transparency. In the end, Germany ended up "closer to Saudi Arabia at the bottom than the US and Australia at the top," as co-author Suelette Dreyfus, of Melbourne University, put it.

"That really surprised me," she told DW. "Being the economic powerhouse and leader of Europe, one might have expected that it would also be a leader on things like anti-corruption."

'Keep your mouth shut'

The report found that Germany has practically no legal protections for whistleblowers, apart from "a limited provision that applies to government officials who report bribery." The report also criticized the lack of any federal agency to receive or investigate disclosures, which means that whistleblower disclosures are left to labor tribunals. "Such decisions depend significantly on an employee's behavior and the potential harm a disclosure causes to the employer," the report said.

Guido Strack, chairman of the German Whistleblower Network, has campaigned against the German government's apathy for many years. "In Germany it's impossible to calculate or limit the risk [of whistleblowing] properly," he told DW. "So the most sensible thing is often to keep your mouth shut."

"Companies all say they think whistleblowing is great, but then add that they want to do it internally," said Strack. "They want to have the information for themselves and then decide, 'what are we going to do with it?' We need state controls."

More publicity - and political will



Guido Strack has long campaigned against the lack of adequate protection

The problems could be deeper too. Strack argues that major disasters happen when whistleblowers aren't listened to, and there is no culture of independent inquiries that could change that. "At the Love Parade in Duisburg [when 21 people were crushed to death in a tunnel at the event in 2010], there were people who pointed out that it could lead to a disaster," he said. "What's missing is the examination of disasters. And we have to make legal changes that make that easier."

Publicity - or to use the jargon word, transparency - is a key issue, but little can be done without political will. The coalition contract drawn up in 2013 by the current German government - an alliance of Angela Merkel's Christian Democratic Union and the Social

Democrats - does contain a promise that Germany's whistleblowing laws will be assessed to see whether they conform to international standards.

But what's happened to that pledge? At the end of August, the Green party's Bundestag MP Konstantin von Notz put in an official information request on the matter, and the government simply responded, "The assessment is not yet completed."

Notz's party is currently preparing its own law proposal, and - theoretically at least - whistleblowing legislation should be on the way. On Thursday (25.09.2014), the Bundestag finally dealt with some unfinished business and voted to ratify the United Nations anti-corruption convention UNCAC, which contains an article requiring a whistleblowing law. But how long will that take to emerge, given Germany's glacial legislative process?

Brigitte Heinisch's case shows how whistleblowing can affect ordinary lives as easily as it can - like the Snowden affair - spark international scandals. Dreyfus describes it as "a kind of crowdsourcing of best ethical behavior." "Any one of us can find ourselves in a tricky ethical situation at work, or being on the board of a local hospital or church or kindergarten, trying to grapple with what's the right thing to do," she said. "You may not need [protection legislation] now, but when you do need it, you really need it."